



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## Publication de la liste des morts en déportation - ONACVG

Question écrite n° 43311

### Texte de la question

M. Jacques Marilossian interroge Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants, sur la publication de la liste des morts en déportation reconnus par l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre (ONACVG). L'ONACVG a mené un travail remarquable dans la reconnaissance des morts en déportation de la Seconde Guerre mondiale : sur les 84 281 noms reconnus, plus de 26 000 ont été traités par l'ONACVG depuis le 1er janvier 2020, date à laquelle lui a été confiée cette mission. Si cette mission est toujours en cours, la publication des noms des morts en déportation sur le site internet « mémoire des hommes » pourrait être améliorée. En effet, des descendants de morts en déportation souhaitent avoir accès à la liste complète des 84 281 noms. Or la base internet n'est consultable que par l'entrée du nom de famille, ce qui limite la possibilité de mener des recherches globales. Il souhaite savoir quand la liste actuelle des morts en déportation sera rendue publique sur le site internet dédié.

### Texte de la réponse

Afin de répondre aux demandes de mise à disposition de l'intégralité de la base de données relative aux morts en déportation, depuis le 18 janvier 2022, le lien « Consultez l'intégralité de la base en libre téléchargement », situé au-dessus du formulaire de recherche, est désormais disponible. Il permet de télécharger l'intégralité de la base à partir de l'onglet « conflits et opérations » puis « téléchargement des bases ».

### Données clés

**Auteur :** [M. Jacques Marilossian](#)

**Circonscription :** Hauts-de-Seine (7<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 43311

**Rubrique :** Anciens combattants et victimes de guerre

**Ministère interrogé :** [Mémoire et anciens combattants](#)

**Ministère attributaire :** [Mémoire et anciens combattants](#)

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [28 décembre 2021](#), page 9088

**Réponse publiée au JO le :** [29 mars 2022](#), page 2131